



Nancy, jeudi 29 avril 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02215

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Modalités d'exploitation**Canal des Ardennes - versant Aisne****Modification des conditions de navigation (éclusement manuel)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 03/05/2021 à 09:00 au 03/06/2021 à 09:00

- o Canal des Ardennes (écluse n°21 de Neuville-Day)
pk 35.847 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Dans l'attente de la réception complète des travaux de régénération de l'écluse 21 versant Aisne du canal des Ardennes, mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la reprise de la navigation à cet ouvrage sous la condition suivante :

- Pour tous les usagers, éclusement en mode manuel effectué par un agent de V.N.F

Cette mesure sera mise en place le 03 mai 2021 à 09h00 pour un mois.

Un prochain avis sera pris selon l'évolution de la situation.

Service(s) à contacter :

UTI Meuse Ardennes, 2, avenue de Montcy-Notre-Dame, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 03 24 33 20 48 - Fax : 03 24 59 13 12

Date limite d'affichage :

04/06/2021

Secrétaire général adjoint

Signé

Luc VUIDART